VILLE DE
Châteaubernard

REVUE DE PRESSE

Lundi 19 mars 2018

SUD OUEST

Charente Libre

La semaine

«Chemise arrachée», grève et Sidaction

Aujourd'hui

Ouverture de procès de Ramona Canete à Bordeaux (voir page 40). Cette mère de famille de 38 ans est accusée du meurtre de cinq des bébés qu'elle avait mis au monde entre mars 2005 et 2015. Les corps avaient été découverts dans un congélateur au domicile familial de Louchats le 19 mars 2015.

Début du procès à Paris de trois hommes, dont un Français soupçonné d'avoir combattu en Syrie. Ils sont jugés aux assises pour association de malfaiteurs à visée terroriste. Le principal accusé, Tewfik Bouallag, interpellé à Berlin en juin 2015 et extradé vers la France, était parti en Syrie dès décembre 2013. L'un des trois accusés est en fuite.

Domain

Dernier jour du procès en appel d'ex-salariés d'Air France. Ils avaient molesté en 2015 un ancien responsable du groupe dont la chemise avait été arrachée, image qui avait eu un fort retentissement.

Audience au Conseil constitutionnel sur la nouvelle loi antiterroriste. Elle est contestée par la Ligue des droits de l'Homme et par un Français assigné à résidence à Grenoble qui ont déposé des questions prioritaires de constitutionnalité.

Mercredi

Lancement du nouvel hebdomadaire Vraiment en kiosques. Lancé par un ancien journaliste de Franceinfo, il privilégie les enquêtes et reportages sur des thèmes.

Le TGI de Nanterre rend sa décision concernant la demande des salariés de Gemalto, numéro un mondial des cartes SIM. Ces derniers souhaitent être consultés sur le projet de rachat du

groupe par Thales, alors qu'un plan social a été annoncé.

Jeudi

Journée de grève dans la fonction publique contre les projets de réforme du gouvernement. À Paris, manifestation à 14H00 au départ de Bercy en direction de Bastille où ils rejoindront les cheminots.

Procès pour escroquerie d'une femme qui s'était fait passer pour une victime du 13-Novembre. Elle avait touché 25 000 euros d'indemnisation et avait été embauchée par une association de victimes.

Vendredi

Maeva S, 24 ans, «revenante» du jihad, est jugée pour association de malfaiteurs à visée terroriste. Elle est soupçonnée notamment d'avoir encouragé depuis la Syrie de nombreuses jeunes filles à rejoindre ce pays.

Samedi

Lancement du Sidaction.

Stages de récupération de points: zéro de conduite

> Il y en a beaucoup de très bien à Angoulême.

■ Une entreprise commercialise en Charente des stages de récupération de points qu'elle annule régulièrement ■ Le remboursement est un chemin de croix ■ Elle a déjà perdu son agrément dans la Vienne.

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

L'aridité d'un mail pour indiquer que le stage de récupération de points réglé rubis sur l'ongle 136 euros deux jours plus tôt est annulé. Aujourd'hui et demain, à La Salamandre à Cognac, la société marseillaise RPPC n'animera donc pas de stage de sensibilisation à la sécurité routière, ce passage obligé de deux jours qui permet de récupérer quatre points sur son permis. Ça tombe plutôt bien: sa réservation de salle n'était de toute façon pas validée par les services de la municipalité de Cognac. Ce qui n'a pas empêché la société de facturer et d'encaisser le coût des stages.

> Nous ne prenons plus les réservations de cette société qui, à chaque fois qu'elle voulait louer la salle, annulait à la dernière minute.

La Prévention routière organise aussi de stages de récupération de points. Plus sûrs que ceux des structures ne fonctionnant que par des plateformes, sans interlocuteur.
Photo archives Majid Bouzzit

Et d'en proposer sept de plus, tous en vente à 245 euros l'unité, alors que là aussi, les salles ne sont pas réservées. Et pour cause. «*Nous ne prenons plus les réservations de cette société qui, à chaque fois qu'elle voulait louer la salle, annulait à la dernière minute*», indiquent les services de la ville de Cognac. Étrange, donc, que cette entreprise continue de commercialiser ses stages en direct ou via des plateformes externes.
Il y a quelques mois, deux jeunes conducteurs étaient d'ailleurs venus frapper à la porte de la mairie de Cognac au petit matin. Ce jour-là, ils pensaient entamer leur chemin vers la récupération de points. Ils n'ont trouvé personne, si ce n'est une porte close à La Salamandre.

Une plainte déposée

Le bec dans l'eau pour le stage des 19 et 20 mars, Julie, une automobiliste charentaise au pied un peu lourd, n'a plus aucune nouvelle de RPPC, qui se contente de la renvoyer vers un autre organisme, Prostages, pour sa demande de remboursement. Lequel Prostages stipule dans ses conditions générales de vente qu'«*en cas d'annulation,* [le stagiaire] *peut demander le remboursement en s'adressant directement au centre organisateur*». Donc à RPPC.

Dans cette jungle exclusivement numérique, difficile de trouver un interlocuteur une fois le compte débité. Les quatre numéros de téléphone du centre marseillais sonnent en permanence dans le vide ou débitent la même bande-son indiquant que «*toutes nos lignes sont occupées*». Les seuls mails auxquels répond l'entreprise, c'est pour vendre des stages et orienter vers ses multiples plateformes les commercialisant. Pour le reste, silence radio!
La jeune femme a porté plainte. En une semaine, *Charente Libre* n'a jamais pu joindre l'entreprise marseillaise malgré de multiples appels et relances par mail.

En Charente, RPPC a tout à fait le droit de proposer des stages de sensibilisation à la sécurité routière. Contrôlés les 6 et 7 juin 2016 par les services de la préfecture, ses stages n'ont fait l'objet d'aucune observation particulière. Elle est toujours inscrite sur la liste des entreprises bénéficiant de l'agrément préfectoral. Ce qui n'est pas le cas dans la Vienne où le préfet, en 2016 aussi, a décidé de lui retirer son autorisation après avoir constaté la tenue de stages «*organisés en dépit du bon sens*». La société avait attaqué le retrait de l'agrément au tribunal administratif. En vain. À l'inverse, son agrément vient d'être renouvelé dans les Bouches-du-Rhône.

Le chiffre

300 000

automobilistes effectuent en moyenne chaque année un stage de récupération de points en France. Un chiffre en constante augmentation, au gré du renforcement des contrôles et du durcissement de la législation. Chaque stage permet de récupérer quatre points, grâce à une attestation délivrée par les formateurs.

Professionnels

«L'uberisation favorise les dérives»

«*L'uberisation favorise les dérives et le n'importe quoi. Comme il suffit que le stagiaire soit présent au stage, qu'il peut dormir pendant deux jours pour récupérer ses quatre points, certains se sont engouffrés dans cette activité pour ne faire que du business.*» Formateur à la conduite chevronné, à la tête d'un centre de formation à Mornac, Patrick Plazer n'est pas étonné que le business des stages de récupération de points soit dans le viseur d'entreprises peu scrupuleuses. Surtout avec des centres rayonnant dans toute la France et ne communiquant que de manière dématérialisée, sans aucun interlocuteur physique. En 2016, le délégué interministériel à la sécurité routière avait d'ailleurs tiré la sonnette d'alarme et annoncé le renforcement des contrôles dans ce secteur d'activité.
Un stage, ce sont deux jours de sensibilisation, avec un psychologue et un formateur. Le groupe doit être constitué de six à vingt stagiaires pour être réglementaire. «*Mais en dessous de dix, c'est difficilement rentable*», prévient Patrick Plazer.
À l'issue des deux jours, une attestation de présence est remise à l'automobiliste, lui permettant ainsi de regagner quatre points. «*Il n'y a ni code ni examen pour vérifier que les conseils ont été assimilés.*»
Pour éviter les mauvais stages, le professionnel conseille de prendre contact avec la Direction départementale des territoires, dépendant de la préfecture, pour vérifier que l'organisme formateur bénéficie bien d'un agrément. Au-delà de ce simple aspect réglementaire, il conseille aussi de privilégier les structures bien connues ayant «*pignon sur rue localement*».
«*Il y en a beaucoup de très bien à Angoulême.*» Et de citer la Prévention routière ou quelques collègues d'auto-écoles réalisant aussi ces stages à Cognac, Angoulême, Aigre.
Autre conseil: se méfier des prix exorbitants et aussi, voire surtout, des tarifs low-cost. «*Ça permet d'éviter les gens qui n'ont aucun scrupule ou qui renâclent à rembourser les stagiaires lors des annulations. Ils se disent qu'on ne va pas leur envoyer l'huissier pour 200 euros. Or, dans le commerce, il y a une règle: s'il n'y a pas de prestation, il ne peut pas y avoir de facture. En cas d'annulation du stage par l'organisme de formation, ce dernier est tenu de rembourser.*»

Pour Patrick Plazer, un tarif low-cost doit inciter à la méfiance. Il conseille de privilégier les acteurs ayant «pignon sur rue».
Photo Majid Bouzzit

Bio: les agriculteurs craignent pour la pérennité des primes

> C'est une catastrophe. Sans ces aides au maintien, comment inciter la conversion vers le bio ?

Depuis cette année, l'Etat ne verse plus de primes pour le maintien de l'agriculture bio. La Région s'y était substituée. Mais les enveloppes fondent et les inquiétudes naissent.

Lénaëlle SIMON
l.simon@charentelibre.fr

Le cri d'alarme a été lancé fin février lors de l'assemblée générale de la maison de l'agriculture biologique (MAB) de Charente. Les agriculteurs bio craignent de voir les aides au maintien disparaître (1). Elles étaient financées à 75 % par l'Europe et à 25 % par l'Etat. Sauf qu'en septembre dernier, le gouvernement a annoncé la fin de ces primes, estimant que le maintien de l'agriculture biologique est désormais du ressort du marché.

Décision exemplaire, la Région avait alors indiqué qu'elle compenserait ces 25 % et ce jusqu'en 2020, là où des paysans bio de Bretagne, Pays de Loire ou Occitanie s'étaient retrouvés le bec dans l'eau. Avec pour Nouvelle-Aquitaine toujours le même objectif: avoir, d'ici 2020, 10 % de la surface agricole utile dédiée au bio... soit deux fois plus qu'actuellement. Seulement, les enveloppes budgétées ne sont plus assez importantes face au succès du bio. Pour illustration, la Charente compte 299 producteurs bio soit 29 de plus que l'an passé, et 743 hectares supplémentaires. *«Les aides pour 2018 seront versées normalement,* assure Jérôme Orvain, conseiller régional délégué à l'agroécologie et agriculture biologique. *Mais ensuite si l'Etat ne réabonde pas l'enveloppe, ça risque de nous freiner dans les engagements qu'on avait pris.»* La Région gère entre 2014 et 2020 85M€ de primes au maintien et à la conversion. *«Elle a ajouté 27 M€ mais ça ne suffit pas.»*

Nouvelle PAC en 2020

Forcément, les professionnels s'inquiètent. *«C'est une catastrophe. Sans ces aides au maintien, comment inciter à la conversion vers le bio?* réagit Carole Ballu, présidente de la MAB. *On nous dit que c'est le marché qui doit soutenir le bio mais on a du mal à imaginer qu'il se prenne d'un coup de passion pour nous. Ces aides ne sont pas un luxe, c'est de la survie pour des agriculteurs qui gagnent pour certains seulement 400€ par mois pour 70 heures de travail par semaine.»*

«Si ces aides devaient disparaître, ce ne serait pas acceptable, abonde Jean-Luc Manguy, installé à Londigny et à l'origine du «Bio d'ici», réseau de vente directe en ligne en nord-Charente. *Elles sont loin d'être négligeables. Pour moi, c'est 8000€ par an pour 50 hectares. Au-delà, c'est aussi une reconnaissance du service rendu à la société quant au mode de production pratiqué.»* Le sentiment d'injustice pointe. *«L'agriculture biologique va moins mal. On a le sentiment que dès que ça va un peu mieux, on nous sucre les aides.»* Comme ses collègues, il attend les arbitrages de la Région d'ici le printemps. *«En janvier, on a touché le solde des aides 2015, 25 000€ pour moi,* indique Jean-Paul Brigot, céréalier et maraîcher à Vars (140 ha) qui transmettra son exploitation à un jeune l'an prochain. *Ce sera déjà à la baisse pour 2016, je m'attends à 5 000€ de moins.»* Pas rassurant pour la jeune génération.

«Le problème pour 2019 ne concernera pas ceux qui sont déjà engagés dans le maintien mais ceux qui arrivent en période de maintien (une fois les cinq années de conversion terminées, Ndlr). *Nous serons peut-être contraints de revoir les plafonds ou les critères d'attribution»,* admet Jérôme Orvain. La Région travaille actuellement à des solutions avec la fédération régionale de l'agriculture biologique. Avec en ligne de mire 2020 et la négociation de la nouvelle PAC (politique agricole commune). Au-delà, l'incertitude est plus grande encore.

Les agriculteurs charentais en bio craignent de faire les frais des budgets en baisse dans les collectivités. Photo Majid Bouzzit

(1) À différencier des aides à la conversion, qui ne sont pas concernées.

Elles & ils

Alain Rousset

Cité de la BD: soutien financier de la Région

La Région prête à mettre la main au porte-monnaie pour soutenir la Cité de la Bande dessinée. Alors que, la semaine dernière, *CL* révélait le plan de restructuration engagé par l'établissement public -six licenciements pour palier un déficit établi à 89 000 €-, le conseil régional révèle avoir reçu Pierre Lungheretti, le directeur de la Cité, qui regroupe le musée de la BD, le vaisseau Moëbius, le cinéma d'art et d'essai et la Maison des auteurs. *«Alain Rousset, le président de Région, a validé le principe d'une augmentation budgétaire de la Région à la CIBDI pour un montant entre 50 000 et 100 000 euros»,* annonce la collectivité. Qui n'en reste pas là: elle est prête à soutenir la Cité à hauteur de 300 000 €, sur l'investissement, mais *«en fonction du projet».*

Photo Majid Bouzzit

«Un projet qui jusqu'à présent ne nous a pas été présenté», précise-t-on à la Région. Au-delà des partenaires historiques de la Cité -le Département, l'État, la Ville d'Angoulême et la Région-GrandAngoulême a décidé aussi d'apporter son soutien financier. En conseil communautaire, l'Agglo a voté une subvention à l'établissement de 50 000 €. Un temps fort s'annonce cette semaine à la Cité: elle organise ce vendredi 23 mars le conseil d'administration au cours duquel Pierre Lungheretti va présenter son plan de restructuration. Une partie des six salariés sur le départ -en particulier les quatre du service communication- ont déjà été reçus par la direction dans le cadre de leur entretien préalable au licenciement.

■ L'équipe de bénévoles se retrouve chaque samedi à Nercillac, pour créer une maison à étage avec des containers ■ Les coups de main sont les bienvenus.

La Fête du cognac voit toujours plus grand

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Découpe, meulage, soudure, peinture... Ce samedi, sur le parking d'Evergreen à Nercillac, une dizaine de bénévoles de la Fête du cognac s'active entre averses et rayons de soleil. Le timing est serré: ils ont quatre mois pour conclure un projet un peu dingue qui mûrit depuis trois ans... Et c'est pour cela qu'ils appellent les bricoleurs à les rejoindre (1).

> **Nos partenaires voulaient quelque chose d'innovant. On a cherché l'idée en Suisse et au Hellfest.**

Les containers sont découpés. Posés les uns contre les autres, ils formeront un espace de réception pouvant recevoir jusqu'à cent personnes. Photo J. P.

L'idée: créer une maison à étage, à l'aide de dix containers. Ils sont arrivés à la mi-février, en provenance du Havre, et ont déjà été complètement transformés.
«Au sol, la maison va faire douze mètres sur douze. En hauteur, elle s'élèvera à 8,50 mètres», détaille Cédric Faria, qui pilote le chantier. Au rez-de-chaussée, il y aura les cuisines. Et à l'étage, où l'on accédera par des escaliers extérieurs, un espace de réception, dotée d'un bar et de mange debout, avec une vue à 360 degrés sur la fête. Le tout sera posé sur le parking de la Salle-Verte et destiné aux partenaires.
Pour cette année, c'est d'ailleurs déjà réservé: deux soirées pour le Crédit agricole et une pour la tonnellerie Vicard.

2.700 euros le container livré

«Nos partenaires voulaient quelque chose d'innovant. On a cherché l'idée en Suisse et au Hellfest», deux terrains de jeu de la compagnie Monic La Mouche, qui accompagne aussi la Fête du cognac. *«Cette année, avec les nôtres, ils en sont à cent containers aménagés.»* Et ce sont eux qui imposent le tempo. Dans trois semaines, ils viendront consolider les structures. D'ici la fin du mois d'avril, il faudra que les aménagements intérieurs aient été réalisés. Ensuite, les bénévoles auront jusqu'à fin juillet pour se pencher sur les finitions.
La maison sera montée juste avant la fête, sur le site. *«On n'aura droit qu'à une chance*, sourit Cédric Faria, qui ne s'en fait pas. *La partie restauration s'est montée en une demi-journée l'an dernier, comme un Lego. Ce sera pareil.»*
Avec cette opération, l'objectif est d'améliorer l'accueil sur la Fête du cognac. *«On veut amener de la nouveauté au public pour le garder.»* Le montant? Cédric Faria ne souhaite pas le dévoiler avant l'assemblée générale qui aura lieu le 27 avril. Tout juste apprend-on qu'un container livré coûte 2.700 euros... *«Ce n'est pas un petit budget. On a fait un emprunt, on a trouvé des partenaires...»* Qui jugent que la Fête du cognac et ses 24.000 visiteurs représentent une assez belle vitrine pour investir dans l'événement.

(1) Les personnes qui souhaitent donner un coup de main peuvent contacter la Fête du cognac par téléphone (05 45 81 21 05) ou par mail (lafeteducognac@orange.fr). Le chantier se déroule à Nercillac, sur le parking d'Evergreen route des Égouds, chaque samedi, à partir de 9 heures.

Davantage d'espace pour le public devant la scène

C'était l'un des points noirs de la Fête du cognac: l'espace devant la scène, trop juste pour accueillir tout le public. Avec les nouveaux quais, dont le chantier doit se terminer en avril, les choses devraient changer. *«Logiquement, on va reculer la scène et on va donc pouvoir accueillir plus de public»*, annonce Cédric Faria. Mais pour cela, des modifications sont à prévoir. Les loges notamment, ne pourront plus être installées derrière la scène. Elles devraient prendre place aux Abattoirs. Les artistes seront emmenés par bateau jusqu'au lieu de la fête. *«On l'a fait l'an dernier, ils avaient adoré»*, indique Cédric Faria. Toujours dans la logique d'améliorer l'accueil, il va essayer de proposer, cet été, des visites de chais ou de vignobles pour les artistes qui le souhaiteraient.

Elles & ils

■ Marina Augiron

(Repro CL) **et son groupe cognaçais Mystic Musical Project** ont été sélectionnés pour un deuxième passage en direct sur l'antenne nationale de France Bleu ce dimanche à 14h30. Né il y a un an au cœur de la cité Juan-Lozano à Cognac, le groupe de reggae, ragga, aux inspirations africaines, avait été repéré par Éric Basten, le présentateur de l'émission radio Top Découverte. Il avait réalisé une première interview, en direct le 7 février au soir. De quoi donner une nouvelle audience au groupe qui a déjà composé une trentaine de titres et ambitionne de se faire connaître dans toute la France.

■ Jean-François Herouard

(Photo CL) **parlera de Cognac à Oslo**, capitale norvégienne, mercredi et jeudi. Ou plutôt d'aménagement durable, le secteur dont l'adjoint au maire de Cognac est en charge. La Ville est adhérente au Réseau grand Ouest commande publique et développement durable (RGO), une association de collectivités. Il y a travaillé sur l'achat (durable évidemment) de bois de construction, de produits d'entretien et de travaux d'impression. Ses synthèses ont été remarquées par l'Union européenne, qui organise des conférences sur ce thèmes en Norvège. Le coût du voyage sera avancé par la Ville, mais remboursé par RGO.

X'Eau: les Dauphins dans l'attente

Le club de natation organisait hier, sa dernière compétition à la piscine municipale de Cognac. La prochaine aura lieu le 29 avril à l'X'Eau. Mais des interrogations demeurent.

Julie PASQUIER
j.pasquier@charentelibre.fr

Ils plongeront bientôt dans le grand bain de l'X'Eau. En attendant, les Dauphins cognaçais organisaient hier, leur dernière compétition à la piscine municipale de Cognac. Une centaine de juniors se sont affrontés dans des lignes d'eau... en bout de course. Oui, le nouveau centre aquatique est *«une belle opportunité»*, glisse Nathalie Cazenave. Pour autant, la présidente du club émet quelques réserves. *«On ne sait pas encore s'il y aura un bureau pour le club dans le nouveau complexe»*, avance-t-elle, rappelant que les Dauphins emploient deux personnes.

Quid également des gradins amovibles demandés par l'association ? Ils permettraient d'accueillir le public, au bord du bassin, lors des compétitions. *«On n'imagine pas que le public soit mis à l'écart, coupé du son et de l'ambiance»*, note Guillaume Merle, le directeur sportif. *«Est-ce qu'on pourra encore vendre des gâteaux, alors qu'il y aura une cafétéria?»*, interroge Nathalie Cazenave. Des questions qu'elle aimerait régler avant le 29 avril, date de la prochaine compétition.

Ce jour-là, les Dauphins recevront une centaine de nageurs, dans les catégories jeunes, et à peu près autant de parents. *«Ce sera une première à l'X'Eau. On essaiera de faire au mieux»*, indique Guillaume Merle, qui voudrait aussi, à l'avenir, pouvoir organiser des meetings. L'occasion de *«contribuer au rayonnement de la ville»*.

Le club s'inquiète aussi de sa fréquentation. A ce jour, il compte 330 adhérents. Mais avec la perte de l'activité aquagym, reprise par les équipes de l'agglo, une centaine de personnes pourrait quitter l'association. Une baisse qu'elle espère compenser avec des créneaux élargis et de nouvelles activités.

Dernière compétition de natation, hier, à la piscine de Cognac. Photo J. P.

«On est plutôt bien lotis en termes de créneaux, reconnaît Guillaume Merle. *Ça doit nous permettre de faire des choses.»*

Comme du water-polo en loisirs par exemple. Pour combler la perte financière, les membres du bureau vont aller à la pêche aux nouveaux partenaires. *«On veut vraiment positionner le club comme un animateur de l'X'Eau»*, assure Guillaume Merle.

Une réunion est prévue jeudi avec Grand Cognac. Rappelons que la nouvelle piscine ouvrira samedi 7 avril.

Piscine
L'agglo condamnée par le tribunal

Une fois n'est pas coutume, le tribunal administratif de Poitiers n'a pas suivi le rapporteur public dans le dossier qui opposait la société gensacaise Mandon Fils et l'agglo de Grand Cognac (lire notre édition du 23 février). Il a considéré que l'offre de la société Snidaro, retenue par les élus pour le lot «carrelage, étanchéité et faïence» aurait dû être jugée irrégulière, son bordereau n'étant pas conforme au cahier des charges, et a donc décidé d'attribuer 70.000 euros à l'entreprise Mandon Fils, arrivée deuxième de l'appel d'offres. Celle-ci, par la voix de son patron, réclamait carrément l'annulation du marché de 300.000 € conclu entre l'agglo et Snidaro. L'agglo, qui avait provisionné la somme, peut faire appel de cette décision.

Foussignac adopte le dispositif «Participation citoyenne»

Avant l'été, le village rejoindra la dizaine de communes adhérentes du secteur Jarnac-Rouillac. Pour faire baisser les faits de délinquance.

Le maire et les gendarmes ont rappelé les conseils de bon sens pour se protéger des atteintes aux biens. Photo CL

Samedi, Georges Devige, maire de Foussignac, a convié trois représentants de la communauté de brigades de gendarmerie Jarnac-Rouillac à présenter le dispositif «Participation citoyenne» à la population. Sa mise en place vise à inciter les habitants de la commune à être vigilants à tout fait inhabituel, afin de prévenir les faits de délinquance.

Foussignac fait à elle seule grossir les chiffres de la délinquance du secteur avec un pourcentage en hausse, tant des atteintes aux biens (+100 %) que des vols sur automobiles (+ 50 %), dix délits constatés l'année dernière, dont huit maisons visitées en une nuit.

Georges Devige et les gendarmes ont tenu à préciser que *«tous les malfrats avaient été arrêtés. Concernant les huit cambriolages, une équipe de Moldaves a été arrêtée à Évreux. Pour la mairie et l'église, l'auteur a été identifié et arrêté et le véhicule du maire volé par deux fois a été retrouvé»*.

Ces épisodes ont incité la mairie à rejoindre la dizaine de communes du secteur Jarnac-Rouillac qui adhèrent déjà à «Participation citoyenne». Foussignac devrait rentrer dans le club avant l'été. La signalétique est commandée.

«Pas question de jouer au shérif»

Face à la cinquantaine de personnes présentes à la réunion, l'adjudant-chef Hervé Arcellin a d'abord donné des conseils de bon sens permettant d'éviter les cambriolages, les vols par ruse ou dans les voitures: *«Fermer les portes à clef lorsque l'on est occupé au jardin à l'arrière de la maison, projecteurs détecteurs de présence, ne pas ouvrir à des inconnus, ne pas laisser ses clefs sur le contact de la voiture stationnée dans la cour ou dans le garage»*. En cas d'absence prolongée, quelques consignes sont à adopter et on peut se signaler à la gendarmerie pour une surveillance plus soutenue de son habitation. *«Participation citoyenne n'est en aucun cas une incitation à la délation,* a souligné l'adjudant-chef Arcelin. *Observer et non surveiller, renseigner sur les faits suspects et inhabituels et non sur les personnes de l'entourage. Pas question de jouer au shérif»*, a rappelé le militaire.

Deux personnes seront référents sur la commune, on pourra les contacter, comme le maire ou un élu. En faisant le 17, on pourra aussi appeler directement la gendarmerie où deux militaires référents seront aussitôt chargés de la mission. Les représentants de l'ordre ont aussi insisté sur le fait que ces opérations doivent *«renouer le lien»*, retrouver cette cohérence, cette attention à l'autre qui existait autrefois dans les villages.

Solange TELLIER

GRÈVE SNCF

«Nous tiendrons» prévient Le Maire

Face à la grève annoncée à la SNCF, Bruno Le Maire (Photo AFP) a assuré hier que le gouvernement tiendrait son cap quelle que soit la longueur du conflit, alors que la méthode de la réforme a été critiquée par le président du Sénat.

«Nous tiendrons», a répondu le ministre de l'Économie et des Finances au micro de l'émission «Questions politiques» sur France Inter, à la question: *«quelle que soit la durée de la grève, vous tiendrez?»*.

Disant *«penser aux usagers»* et rappelant que la suppression du statut des cheminots envisagée ne s'appliquerait qu'*«aux nouveaux cheminots et pas aux anciens»*, le ministre a affirmé qu'il ne cachait ni son *«étonnement»* ni sa *«surprise»* devant les appels à la grève annoncés *«alors que les discussions ne sont pas achevées»*.

«Il faut donner sa chance à la discussion» a-t-il plaidé.

Vendredi, les syndicats de la SNCF ont annoncé une forme de mobilisation inédite pour tenter de faire pression le plus longtemps possible sur le gouvernement, en misant sur des grèves de deux jours par semaine environ, à partir du 3 avril et jusqu'à fin juin.

Le ministre a assuré que la question de la dette de la SNCF ferait partie des discussions, sans dire précisément si l'État était prêt à la reprendre à son compte, tout ou partie. *«Si je vous le disais, je serais un piètre négociateur»*, a-t-il fait valoir.

Plus globalement, il a justifié le besoin de réforme rapide par la montée des populismes en France, et dans le reste de l'Europe, due selon lui au manque de décisions politiques sur un certain nombre de dossiers de réforme en suspens depuis des années, comme celui de la SNCF.

Mais la méthode de réforme choisie par le gouvernement, qui compte procéder par ordonnances alors que cela n'avait pas été annoncé pendant la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron en 2017, ne suscite pas les critiques des seuls syndicats.

Tout en appelant ces organisations au *«dialogue»*, le président (LR) du Sénat Gérard Larcher a évoqué dimanche un *«petit problème de méthode»* du gouvernement dans son projet de réforme.

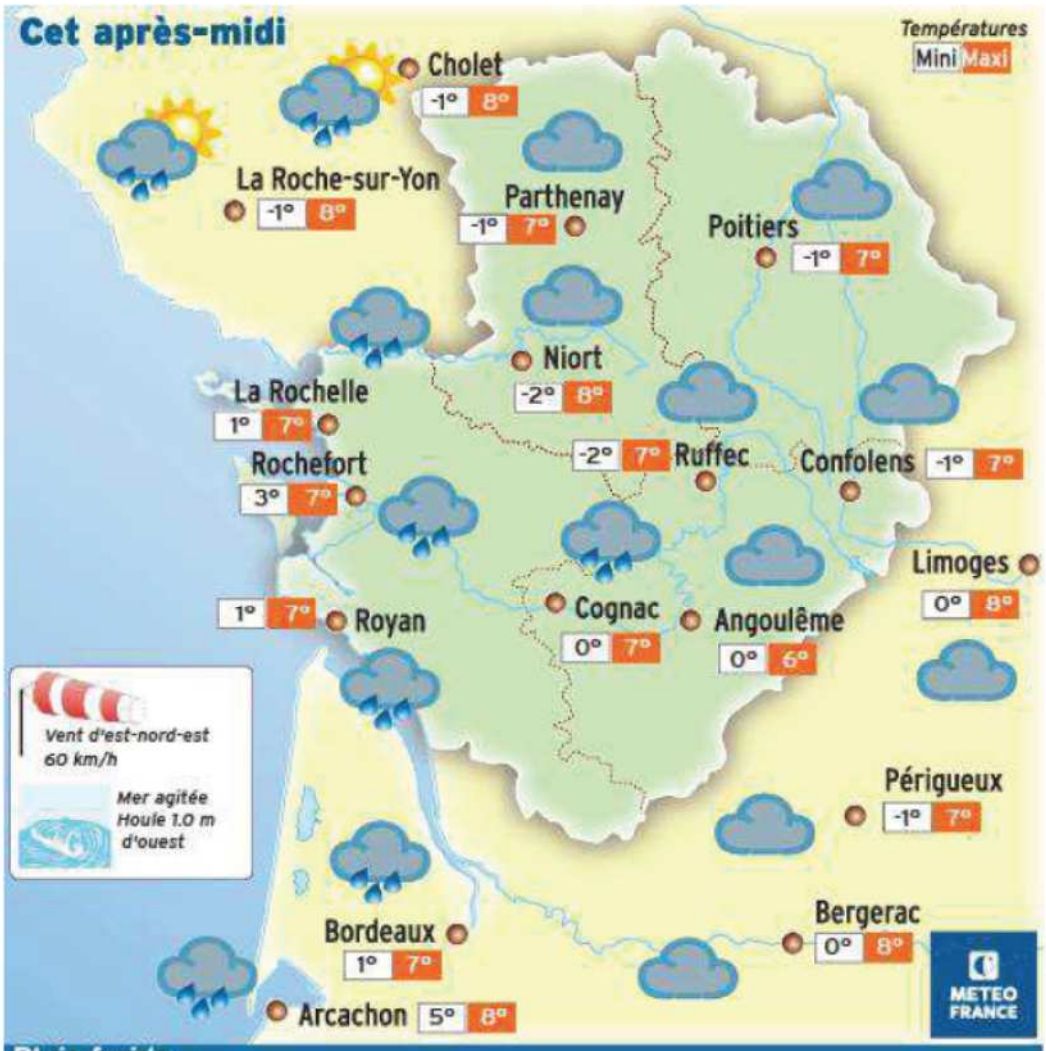

Pluie froide.

Le ciel s'encombre. Et la pluie ou les averses gagnent par la côte dans la matinée. L'après-midi, le ciel est couvert, toujours avec des pluies ou averses, plus fréquentes vers le littoral et le Sud. Quelques flocons pourraient se mêler à la pluie par moments, mais sans conséquences. Le vent, de Sud-Est à Est, tourne au Nord-Est l'après-midi, et devient assez fort, à fort sur le littoral, avec des rafales à 60 km/h sur les îles.

	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mardi	0° 8°	0° 8°	-1° 7°	-1° 7°
Mercredi	-1° 9°	-2° 9°	-2° 9°	-3° 8°
Jeudi	2° 10°	1° 10°	1° 10°	1° 9°
Vendredi	6° 12°	5° 12°	4° 11°	4° 11°
Samedi	6° 11°	6° 12°	6° 12°	5° 11°
Dimanche	5° 12°	4° 12°	4° 12°	3° 11°

HIER	Mini	16h

« Nous luttons contre la fracture territoriale »

Le directeur général de la Caisse des dépôts, Éric Lombard, est de passage aujourd'hui et demain en Nouvelle-Aquitaine. Objectif : faire mieux connaître ce « bras financier de l'État »

Éric Lombard : « Le client, pour nous, c'est les collectivités territoriales, c'est le logement social. Nous sommes là pour les servir. »
PHOTO AFP

PROPOS RECUEILLIS
PAR PASCAL RABILLER
p.rabiller@sudouest.fr

Son profil détonne un peu par rapport à celui de ses prédécesseurs à la tête de la Caisse des dépôts. Éric Lombard n'est pas énarque, mais diplômé de HEC. S'il a certes travaillé au sein des cabinets de plusieurs ministres entre 1989 et 1993, c'est dans le privé (BNP Paribas, Generali France, Europ Assistance) qu'il a réalisé l'essentiel de sa carrière. Le 8 décembre dernier, il a été désigné par Emmanuel Macron pour prendre la direction générale de l'institution publique. Cherchant à faire mieux connaître ce « bras financier de l'État », il est engagé dans un tour de France des régions, qui passe, aujourd'hui et demain, par la Nouvelle-Aquitaine.

« Sud Ouest » Vous venez de prendre la direction générale de la Caisse des dépôts. Quelle est la principale mission de votre mandat ?

Éric Lombard La première, c'est de lutter contre la fracture territoriale, c'est-à-dire soutenir l'ensemble des territoires avec tous les moyens financiers de la Caisse. C'est dans ce cadre que je visite les régions françaises les unes après les autres. En Nouvelle-Aquitaine, ce déplacement s'inscrit notamment dans le cadre des Assises de l'habitat, organisées par le Conseil régional. Nous sommes le financeur du logement social et, dans la lutte contre la fracture territoriale, ce dernier est un outil absolument stratégique.

Éric Lombard. © JEAN-MARC PETTINA

Après votre désignation à la tête de la Caisse des dépôts, certains observateurs vous présentaient d'abord comme l'homme de la modernisation de l'institution. Ce n'est pas le cas ?

Disons que, dans notre objectif de lutte contre les inégalités en général et contre la fracture territoriale, il faut que nous soyons plus efficaces. C'est mon rôle de responsable de cette maison que de la mettre plus efficacement au service des territoires. La modernisation est un outil pour cela. Moi je me concentre sur les objectifs ; les outils, on s'en occupe par ailleurs… et on s'en occupe activement bien sûr ! Cela dit, c'est une maison qui est déjà extrêmement efficace.

Vous avez un profil de carrière dans le privé inédit à ce poste. Qu'est-ce que cela peut changer dans la gouvernance de la Caisse ?

J'ai à cœur de mettre le client au cœur des préoccupations de l'institution. Le client, pour nous, c'est les collectivités territoriales, c'est le logement social. Nous sommes là pour les servir. Je me pose désormais en manager d'une collectivité de femmes et d'hommes engagés. Ces dimensions « client » et « manager », qui existent aussi dans le public, je peux vous le garantir, sont des éléments un peu particuliers que mon parcours professionnel me permet de mettre en avant dans les missions qui sont les miennes.

En Nouvelle-Aquitaine, comment « servez-vous le client » ?

En 2017, nous avons octroyé 880 millions d'euros de prêts aux bailleurs sociaux, dont 785 millions pour la construction de 7 605 logements et 95 millions pour la réhabilitation de 9 933 autres. Nous avons également accordé 123 millions d'euros de prêts au secteur public local des collectivités. Et avons aussi investi 30 millions d'euros dans différents projets en NouvelleAquitaine.

Comment choisissez-vous les investissements ?

Il faut savoir que la ressource de la Caisse des dépôts, c'est uniquement l'argent des Français. On n'utilise pas d'argent public, pas l'argent de l'État. C'est le Livret A, le dépôt des notaires. On doit l'investir de façon sécurisée, tout en ayant un objectif d'intérêt général. Nos grands axes d'investissement ne changent pas, c'est le logement social et les grandes infrastructures de mobilité, de transition énergétique, les aménagements du territoire avec le très haut débit et celui des villes moyennes.

> « Il faut que les Français voient quelles sont nos missions. On gère leur argent, on doit expliquer, en toute transparence, ce que l'on en fait »

Avec mon œil orienté client, j'ai organisé la Caisse autour de cinq métiers. Il y a la banque des territoires, c'est le cœur de métier de la Caisse des dépôts ; le financement des entreprises, avec Bpifrance, dont je suis le président ; la plate-forme de gestion d'actifs, qui est un investisseur institutionnel ; la gestion de nos participations financières, dans CNP Assurances, Transdev, Icade… ; et un dernier métier qui fait de nous un des plus gros employeurs publics de Nouvelle-Aquitaine, et tout particulièrement à Bordeaux puisque c'est là que l'activité est installée : la gestion des retraites. Il faut savoir que c'est de Bordeaux que la Caisse des dépôts gère la retraite d'un Français sur cinq !

Mais quel est le budget de la Caisse des dépôts ?

Comme on est un financeur, on préfère parler de la somme des prêts que nous octroyons et de nos investissements. L'ensemble dépasse les 400 milliards d'euros. Annuellement, les prêts s'élèvent en moyenne à 15 milliards d'euros. Et les investissements, c'est environ un milliard d'euros.

Allez-vous travailler sur la notoriété, assez faible, de la Caisse auprès du grand public ?

Oui, car il faut que les Français voient quelles sont nos missions. On gère leur argent, on doit expliquer, en toute transparence, ce que l'on en fait.

EN FAIT, C'EST QUOI LA CAISSE DES DÉPÔTS ?

Elle a été créée en 1816 dans un contexte de très forte dette publique. À l'époque, la Caisse doit assurer le financement à court terme de l'État. Elle a alors pour mission de regrouper les dépôts et consignations des notaires pour acheter de la dette publique. La cagnotte est protégée dès sa création par la loi, qui lui assure une totale indépendance vis-à-vis de tout changement de majorité politique. En 1837, les fonds collectés sur les livrets passent sous le contrôle de la Caisse des dépôts, renforçant du même coup son financement. Aujourd'hui, l'institution veille sur 60 % de la collecte de l'épargne réglementée (Livret A et Livret de développement durable et solidaire), qu'elle transforme en prêts à long terme, notamment pour financer le logement social (depuis 1905).

La Caisse des dépôts – qui gère la retraite d'un Français sur cinq (fonction publique) – joue le rôle d'un investisseur institutionnel. Elle a également des participations propres dans l'économie : elle est présente dans toutes les entreprises du CAC 40, les PME et les ETI (entreprises de taille intermédiaire) qu'elle accompagne. Elle compte 6 000 collaborateurs en France et 140 000 dans le monde via ses filiales.

SNCF : face à la grève, « nous tiendrons »

SOCIAL Bruno Le Maire a assuré hier que l'État maintiendrait le cap des réformes malgré la grève en pointillé qui pourrait durer trois mois

En réaction à la grève annoncée à la SNCF, Bruno Le Maire a assuré hier que le gouvernement poursuivrait son cap. À la question « Quelle que soit la durée de la grève, vous tiendrez ? », le ministre de l'Économie et des Finances a répondu lors de l'émission « Questions politiques », sur France Inter : « Nous tiendrons ».

Disant « penser aux usagers » et rappelant que la suppression du statut des cheminots envisagée ne s'appliquerait qu'« aux nouveaux cheminots et pas aux anciens », le patron de Bercy a affirmé qu'il ne cachait ni son « étonnement » ni sa « surprise » devant les appels à la grève annoncés alors que les négociations ne sont pas achevées. « Il faut donner sa chance à la discussion » a-t-il plaidé.

« Il faut donner sa chance à la discussion », a plaidé le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire. PHOTO ÉRIC PIERMONT/AFP

La question de la dette

Vendredi, les syndicats de la SNCF ont annoncé une forme de mobilisation inédite pour tenter de faire pression le plus longtemps possible sur le gouvernement, en misant sur des grèves de deux jours par semaine environ, à partir du 3 avril et jusqu'à fin juin.

Bruno Le Maire a assuré que la question de la dette de la SNCF ferait partie des discussions, sans dire précisément si l'État était prêt à la reprendre à son compte, tout ou partie. « Si je vous le disais, je serais un piètre négociateur », a-t-il fait valoir.

Plus globalement, il a justifié le besoin de réforme rapide par la montée des populismes en France, et dans le reste de l'Europe, due, selon lui, au manque de décisions politiques sur un certain nombre de dossiers de réforme en suspens depuis des années, comme celui de la SNCF.

Mais la méthode de réforme choisie par le gouvernement, qui compte procéder par ordonnances alors que cela n'avait pas été annoncé pendant la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron en 2017, ne suscite pas les critiques des seuls syndicats.

« Un problème de méthode »

Tout en appelant ces organisations au « dialogue », le président LR du Sénat, Gérard Larcher, a évoqué hier un « petit problème de méthode » du gouvernement dans son projet de réforme.

La grève en pointillé annoncée par les syndicats « va prendre en otage 3,8 millions de voyageurs » a-t-il souligné lors du Grand Rendez-vous d'Europe 1/Les Échos/CNews. Il a rappelé qu'en 2014, le sujet de l'ouverture à la concurrence s'était déjà posé pour le transport ferroviaire de marchandises, et qu'il avait débouché sur « une série de conventions collectives » aujourd'hui « en application », qui pourraient constituer, selon lui, « une voie de sortie du conflit ».

Gérard Larcher a rappelé que le Sénat allait examiner à partir du 28 mars une proposition de loi sur « l'ouverture à la concurrence du transport ferroviaire de voyageurs ».

« On n'a pas besoin de l'argument rapidité » du gouvernement et de « passer par des ordonnances », a déclaré le président de la Haute Assemblée en proposant « au gouvernement de reprendre ce qui sera le fruit du débat du Sénat » concernant la SNCF.

Le Département réorganise ses services routiers

ROUTES Plus de 200 salariés sont concernés par cette réorganisation qui s'achèvera fin 2020

François Bonneau et Didier Jobit. PHOTO ANNIE LACAUD

La gestion du réseau routier n'est pas une mince affaire pour le Département. Une mission à laquelle la collectivité consacre beaucoup d'argent et d'efforts : 20,6 millions d'euros pour l'entretien de son réseau en 2016 et 1,7 million d'euros pour sa rénovation.

Le Département a récemment décidé de repenser complètement la couverture territoriale du réseau routier. L'organisation actuelle « non choisie », héritée des dernières mesures de décentralisation de 2007 « à partir des moyens laissés par l'État », comporterait quelques faiblesses. Aujourd'hui, plus de 200 agents sont répartis dans 21 centres routiers départementaux (CRD), eux-mêmes sous la responsabilité de cinq agences départementales de l'aménagement (ADA), à Aigre, Jarnac, Montmoreau, La Rochefoucauld et Chabanais.

« L'idée, c'est de répondre aux problématiques actuelles, de réorganiser pour plus de cohérence et d'efficacité, sans rabaisser le niveau de service à l'usager », indique Didier Jobit, le vice-président du Département en charge du dossier. « Sur le terrain, nous avons, par exemple, constaté la fragilité de fonctionnement de certains CRD en raison de très faibles effectifs, mais aussi des difficultés à optimiser la flotte de matériel. Autre exemple : dans l'ancienne organisation, la RD 1 000 (rocade sud-est d'Angoulême) était gérée par deux agences différentes, ce qui n'avait pas vraiment de logique. Ce ne sera plus le cas au terme de cette réorganisation ».

Un centre à construire

À la suite d'une concertation interne ayant débuté en février 2017 et incluant une évaluation des CRD existants à laquelle les agents ont été associés, le Département a arrêté son projet. Le principe des cinq agences départementales est conservé. En revanche, quatre centres routiers départementaux deviendront des « points d'appui », en l'occurrence de simples lieux de stockage, à Baignes, Chalais, Magnac-sur-Touvre et Champagne-Mouton. Les deux centres routiers départementaux de Ruffec et Aigre sont maintenus temporairement pendant la durée de construction d'un nouveau bâtiment, plus proche de la RN 10, probablement du côté de Mansle. Une fois le nouveau CRD construit, les centres d'Aigre et Ruffec seront fermés et ses effectifs répartis.

Cette réorganisation devrait être achevée fin 2020. Aujourd'hui, le réseau départemental compte 5 180 kilomètres de routes : 282 kilomètres de « grandes liaisons », 1 148 kilomètres pour le réseau structurant, 1 872 kilomètres pour le réseau secondaire et 1 878 kilomètres pour le réseau d'intérêt communal (trafic inférieur à 250 véhicules par jour).

B. R.

CHARENTE

Des collectes de sang à Angoulême et Cognac

Des collectes de sang ont lieu aujourd'hui au centre hospitalier d'Angoulême de 8 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures. À Cognac, la collecte se fait aujourd'hui à La Salamandre de 16 heures à 20 heures, rue du 14-Juillet. Avec ou sans rendez-vous.

« Se positionner comme un acteur du complexe »

NATATION Les Dauphins Cognaçais veulent trouver leur place à l'X'eau. Il y a des zones de flou

PHILIPPE MÉNARD
p.menard@sudouest.fr

La présidente Nathalie Cazenave doit trouver les ressources pour financer les deux postes d'entraîneurs occupés par Marjorie Joubert et Guillaume Merle. PHOTO PH. M.

Une table avec des gâteaux dans l'entrée, les parents qui se mélangent aux nageurs sur les bords du bassin, dans un esprit bon enfant. La piscine municipale couverte vivait hier sa dernière journée de compétition à la sauce Dauphins Cognaçais. Au club depuis l'âge de 7 ans, la présidente Nathalie Cazenave a vécu la journée avec émotion. « On a quand même passé de bons moments dans ce bassin. Plein de jeunes sont passés par là. Il y avait un côté famille. À l'X'eau, l'ambiance ne sera pas la même. »

Derrière la larme de nostalgie, la perspective de disposer d'un bel outil réjouit le club de natation. « On est hyper optimistes et hyper enthousiastes. On veut se positionner comme un acteur du complexe », clame Guillaume Merle, directeur sportif depuis 2008, l'un des deux salariés du club avec Marjorie Joubert.

Des gradins amovibles ?

L'ouverture du centre aquatique génère autant d'espoirs que d'interrogations. Les Dauphins Cognaçais se sont positionnés pour organiser entre trois et cinq compétitions d'une journée par an, de niveau départemental ou bidépartemental, comme celle d'hier. Ils rêvent aussi de pouvoir mettre en place un meeting, sur deux jours, générateur d'image et de revenus.

La première épreuve dans le complexe de Châteaubernard aura lieu le 29 avril. Mais il reste des zones de flou. « On ne sait pas s'il sera possible d'installer des gradins amovibles sur les côtés. Pour l'ambiance, cela change tout, il y a quand même un côté spectacle ! Si les accompagnateurs doivent rester dans la coursive, à l'étage, ce n'est pas le même contact », souligne Nathalie Cazenave. Elle s'interroge aussi sur la place disponible. Pour une compétition avec une centaine d'enfants, il faut compter autant de personnes en coulisses, parents, membres des clubs…

Au-delà de l'ambiance, il y a la question, stratégique, des ressources. « La buvette et la vente de gâteaux nous apportent aussi quelques recettes. Est-ce que l'on sera autorisé à le faire à l'X'eau, où il y a une cafétéria ? », se demande Nathalie Cazenave.

Une organisation chamboulée

Il n'y a pas que des parts de tarte qui sont en jeu. L'organisation du club est chamboulée en profondeur. Ces dix dernières années, il naviguait entre 300 et 350 adhérents. Dont un gros tiers attirés par l'activité « aquagym ». À l'X'eau, celle-ci est reprise en direct par le centre aquatique. En échange, les Dauphins vont récupérer la partie « perfectionnement en natation », jusqu'alors assurée par les maîtres-nageurs municipaux.

La balance sera-t-elle équilibrée ? Impossible à deviner. « L'objectif est de se maintenir à 300 licenciés, avec le perfectionnement. On veut aussi relancer une activité water-polo loisirs », avance Guillaume Merle. Autre changement, le club bascule du giron de la commune à celui de Grand-Cognac.

Difficile dans ces conditions d'avoir de la visibilité sur un budget qui s'élève aujourd'hui à 120 000 euros, avec deux emplois à assurer. Qui plus est avec un exercice plombé par les hoquets de la vieille piscine municipale. Le club espère bénéficier de la dynamique générée par le nouvel équipement. « En termes de créneaux horaires, on est bien lotis. Le dialogue est positif. Mais pour pérenniser le club, il faut que l'on soit visible », pointe Guillaume Merle.

Le campus des métiers capitalise sur le neuf

FORMATION Les nouveaux bâtiments de Cognac et Barbezieux favorisent l'attractivité et le lancement de projets. Les effectifs ont progressé de 23 %

Le jour et la nuit. Vétuste, pour ne pas dire insalubre, l'ancien centre de formation des apprentis avait de quoi refroidir les vocations les mieux ancrées. Le campus des métiers, construit au même endroit, va faire figure de paradis pédagogique. Architecture séduisante, cadre chaleureux, équipements au goût du jour, la structure ouverte en septembre affiche de beaux atouts.

L'effet a été immédiat. Cette année, les effectifs ont grimpé de 23 % au total sur les deux sites de Cognac et Barbezieux, à raison d'environ 250 élèves pour chacun. « Parmi tous les CFA de Nouvelle-Aquitaine, nous sommes les seuls en progression », observe Geneviève Brangé, la présidente de la Chambre de métiers.

« Du sur-mesure »

Car d'une manière générale, l'apprentissage ne capitalise pas tant que ça sur la revalorisation de son image. « Il y a un écart entre le discours politique et la posture sociétale. C'est vrai que les mentalités évoluent. Mais pour beaucoup de familles, c'est "Passe ton bac d'abord" », relève le secrétaire général de la Chambre, Fabrice Oger.

Il met en avant une approche à taille humaine. « En matière d'apprentissage, on fait du sur-mesure, de la haute couture. Les effectifs nous permettent d'avoir une relation privilégiée, avec un accompagnement pédagogique individuel. » Lors des portes ouvertes, samedi, il a vu des familles du Limousin ou des Landes attirées par cette patte.

Les bâtiments tout neufs permettent de jouer de nouvelles cartes. Une « maison des apprentis », commune à Cognac et Barbezieux, a été mise en place. À l'image d'une « Maison des lycéens », cette association anime le quotidien, fait vivre un foyer. Elle cultivera l'esprit de réseau avec les anciens élèves. La Chambre met aussi l'accent sur la « mobilité européenne » et sur l'orientation.

Ph. M.

Démonstration de coiffure lors des portes ouvertes. PHOTO PH.M.

CHÂTEAUBERNARD

Les écoliers déambulent dans les rues

Les élèves de maternelle et primaire ont, après un petit défilé dans les rues, brûlé le bonhomme Carnaval réalisé sur le temps périscolaire (et grâce à la participation de la classe de CP) aux abords de la salle Jean-Monnet où les enfants devaient être rejoints par leurs camarades de la Combe des Dames. PHOTO SANDRA BALIAN

« Madiba », un vibrant hommage à Nelson Mandela

SPECTACLE Cette comédie musicale, à la fois grave et joyeuse, est un hymne à la tolérance

On ne doit pas réduire la comédie musicale « Madiba » à une simple transposition sur scène de la vie du célèbre militant anti-apartheid. Imaginé par Jean-Pierre Hadida, secondé par Alicia Sebrien, ce spectacle dresse un tableau complet de cette période de racisme étatique sur fond de révolte de celui qui fut surnommé Madiba, Nelson Mandela.

Durant ces moments troubles où la population est de facto séparée, naît une idylle entre Will, un jeune noir et Helena, fille d'un Afrikaner, chef de la police. Ces deux histoires - politique et sentimentale - vont se développer en parallèle, servies par une belle chorégraphie, des chansons rythmés ou graves, sans oublier les danses africaines et les chœurs traditionnels. La présence bienveillante de Nelson Mandela va stimuler les deux amoureux.

Comédiens et chanteurs

Côté voix, Jean-Pierre Hadida a choisi de collaborer avec des artistes complets, à la fois chanteurs et comédiens, omme Jean-Louis Garçon (Mandela), Gwendal Marimoutou (Will) et Juliette Behar (Helena). Mention spéciale pour la présence d'un habitué des comédies musicales, l'excellent Jean-Luc Guizonne (Sam) qu'on a pu voir dans « Le Roi Lion » et « Gospel sur la Colline ». Il faudra compter aussi avec le rappeur Dandyguel dans le rôle primordial du narrateur.

Nelson Mandela disait : « Ce sont la musique et la danse qui m'ont permis de rester en paix avec le monde ». Cette comédie musicale « Madiba », énergique joyeuse, grave et sentimentale, résume bien ces paroles dans un langage universel rassemblant femmes et hommes autour d'une juste cause.

Jean-Michel Selva

« Madiba », au théâtre Femina de Bordeaux, le 25 avril ; et à la Gare du Midi de Biarritz, le 27 avril, à 20 h 30. Réservations sur www.box.fr

Une des scènes de « Madiba » avec Jean-Luc Guizonne. PHOTO DR